

# GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 41 • 9 OCTOBRE 2020 • CHF 3.-

**L'historienne Aline Helg explique comment les esclaves se sont auto-émancipés** page 5



**Interview de Zakaria Dridi, condamné pour un sit-in aux Retraites populaires** page 2



## Teaser de la guerre des droites

La campagne autour de l'initiative «Pour des multinationales responsables» risque d'éparpiller la droite façon puzzle. Il faut dire qu'elle ne débute pas vraiment, puisque depuis longtemps on voit fleurir de petits drapeaux orange appelant à voter en faveur de cette proposition. Elle ouvrirait la voie à la poursuite devant les tribunaux d'entreprises ayant leur siège en Suisse et qui seraient responsables de dégâts environnementaux ou d'atteintes aux droits humains dans des contrées lointaines.

Alors qu'à gauche on fait front commun derrière l'initiative, à droite la lutte fait rage. Ainsi, si le PLR affirme sur son site se joindre au comité «Non à l'initiative de responsabilité des entreprises», c'est l'un de ses ex-Conseillers aux Etats, Dick Marty, qui co-préside le comité des initié.e.s.

Contre ce premier comité du NON regroupant des UDC, PLR, PDC et une Verte libérale (VL), s'en est formé un autre. Dit des «bourgeois pour des multinationales responsables», il réunit des UDC, PLR, PDC et VL. La frange bourgeoise en faveur du texte argue qu'il s'agit de «protéger la bonne réputation de la Suisse» dans les affaires. En face, on rétorque que l'initiative «manque sa cible».

Lors du premier débat télévisé (RTS, 30.09.20) entre ces deux camps, la Conseillère nationale Isabelle Chevalley (Vert'Libéral) explique en quoi une telle loi ferait fuir les entreprises des pays où elles sont implantées, par peur de poursuites liées au travail des enfants. Le présentateur de l'émission Forum, Mehmet Gultas, lui demande alors si cette position qui consiste à dire que «l'on va appauvrir ces pays-là si l'on n'accepte plus les atteintes aux droits de l'homme» est morale.

La réponse fuse: «Ce n'est pas accepter les atteintes, c'est comprendre pourquoi il y a des enfants dans les champs.» Après avoir affirmé que s'il y en a, c'est par manque d'écoles ou du fait que les parents n'ont pas les moyens de payer les enfants, elle poursuit, «il faut arrêter d'imaginer qu'une entreprise suisse prend le fouet et va aller mettre ces enfants dans les champs, c'est absurde et une vision néocolonialiste de ce qui se passe en Afrique». En désaccord, l'ancien Conseiller national PDC Dominique de Buman assène, «le néocolonialisme c'est précisément d'admettre ailleurs ce que l'on ne tolère plus chez nous».

En attendant que les droites se contre-attaquent d'ici le 29 novembre, on va aller se refaire un peu de pop-corn.

Joël Depommier

Jorge Simao

# L'armement dans la ligne de mire

**SUISSE • En prévision de la votation 29 novembre, l'Alliance contre le commerce de guerre a lancé sa campagne pour interdire les investissements des grands acteurs financiers dans le secteur de l'armement.**

«Northrop Grumman est une entreprise d'armement étatsunienne. Elle réalise la quasi-totalité de son chiffre d'affaires dans la production de matériel de guerre, principalement des avions et navires. En 2019, Credit Suisse a placé au moins 105 millions de francs dans ce groupe», a chiffré l'Alliance contre le commerce de guerre, qui vient de lancer à Berne sa campagne en vue de la votation du 29 novembre.

## Nécessaire prohibition

Déposé en juin 2018 avec 104'902 signatures valables soutenue par la gauche, les Verts ou le PST-POP, le texte demande que la Banque nationale suisse, les caisses de pension et les fondations renoncent à investir dans des entreprises productrices de matériel de guerre, soit les entreprises dont plus de 5% du chiffre d'affaires annuel provient de la production de ce type de matériel.

L'octroi d'un crédit, prêt, donation ou avantage financier, de même que la prise de participation, l'acquisition de titres émis ou de parts de produits financiers, comme les placements collectifs de capitaux et les produits structurés, seraient dorénavant prohibés. Le texte veut aussi que la «Confédération s'engage sur le plan national et international en faveur de la mise en place de conditions analogues applicables aux banques et aux assurances».

## L'argent sale tue

En préambule à la conférence, l'activiste pacifiste du Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA) Louise Schneider, dans sa 89<sup>e</sup> année aujourd'hui, arrêtée en 2017 pour avoir tagué sur un des murs de la Banque nationale suisse l'inscription «L'argent pour les armes tue» avec une bombe de peinture rouge, a remis le couvert. Sur la Place fédérale et détergent en main, elle a désinfecté des billets de banque surdimensionnés. A l'occasion du lancement de sa campagne et de sa conférence de presse, l'Alliance a rappelé que «l'argent suisse tuait».

«La place financière suisse est l'une des plus influentes au monde. 25% de la fortune mondiale – soit plus de 6900 milliards de francs d'actifs – est gérée ici. L'initiative contre le commerce de guerre exige que la Suisse prenne ses responsabilités», a insisté Lilian Studer, Conseillère nationale argovienne (PEV). «En 2018, la Suisse a investi 8984 millions dollars américains (USD) dans des entreprises qui fabriquent de l'armement nucléaire, soit environ 1044 USD par habitant.e et par année. L'ini-



Sur la Place fédérale, l'activiste pacifiste Louise Schneider a désinfecté symboliquement des billets de banque surdimensionnés.

tiative permettra de mettre fin à cette honteuse pratique», a ensuite souligné la Conseillère aux Etats neuchâteloise, Céline Vara (Verts).

## Villes et cantons en pole position

Conseillère nationale PS (ZH), Min Li Marti a souligné que les placements financiers durables sont toujours plus exigés sur le plan international, étant en constante progression. Elle appelle ainsi à ce que la Suisse devienne, dans l'intérêt de tous, une «place financière durable, éthique et transparente». «Dans son rapport 2020, l'Institut Swiss Sustainable Finance (basé à Zurich, ndlr) a calculé qu'en 2019, le volume total des investissements durables a augmenté de 62%. Il s'élève aujourd'hui à 11'63,3 milliards de francs suisses. L'argument selon lequel la durabilité dans le secteur financier n'existe pas est faux...»

De plus, les caisses de pension des villes de Zurich et Lucerne ainsi que celles des cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Zurich et Berne «excluent le financement de matériel de guerre interdit telles que les armes nucléaires, les armes à sous-munitions ou les mines antipersonnel dans leurs règlements d'investissement», a-t-elle exemplifié.

Au niveau international, elle a rappelé que le fonds souverain norvégien, l'un des plus grands au monde avec 868 milliards sous sa gestion, n'investit plus dans les entreprises fabriquant

armes nucléaires, mines antipersonnel ou armes à sous-munitions. Pour finir, elle a expliqué que l'initiative allait dans le sens des Lignes directrices pour une finance durable adoptées en juin dernier par le Conseil fédéral. «Il y est écrit que la place financière suisse doit devenir un site de premier plan au niveau mondial pour des services financiers durables. Ce qui inclut de contribuer efficacement à une plus grande durabilité», relève-t-elle.

«Une place financière durable est la meilleure publicité que la Suisse peut souhaiter. Le fait que l'argent suisse ne puisse plus être investi dans l'industrie internationale de l'armement constitue un signal fort pour les autres places financières! Investir des francs suisses dans des guerres et des conflits est aussi incompatible avec la neutralité de la Suisse», a renchéri Julia Küng, coprésidente des Jeunes Vert.e.s. Elle a aussi dénoncé le fait que l'industrie de la défense était l'une des plus sales et polluait l'environnement par la production et l'utilisation de matériel de guerre.

## Loi existante contestée

Pour sa part, Thomas Bruchez, secrétaire politique du (GSSA) est revenu sur les limites actuelles de la loi fédérale sur le matériel de guerre (LFMG). Depuis sa dernière révision en 2013, elle stipule l'interdiction du financement direct et indirect du matériel de guerre prohibé. Ainsi les armes atomiques, biologiques et chimiques ainsi que les armes à sous-

munitions et les mines antipersonnel notamment. «Ces efforts sont à saluer, mais il faut admettre qu'ils n'ont pas fait leurs preuves. Malgré l'interdiction du financement indirect de matériel de guerre prohibé prévue à l'art. 8c de la LFMG, celui-ci se poursuit aujourd'hui sans aucun problème. Le fait de procéder à un financement indirect ne constitue pas une infraction tant qu'il n'y a pas de volonté de contourner le financement direct. Etant donné qu'il est pratiquement impossible de prouver cette intention chez un auteur de financements indirects d'armements prohibés, cette disposition n'a en réalité aucune portée concrète», a argumenté le militant pacifiste. De plus, il n'existe aucune interdiction du financement du matériel de guerre conventionnel dans la LFMG.

Conclusion de l'Alliance: «L'initiative contre le commerce de guerre vise à empêcher que l'argent suisse soit investi là où il occasionne des souffrances aux gens. Ce n'est ni révolutionnaire ni extrême, cela correspond simplement à nos valeurs fondamentales», a résumé Thomas Bruchez. Une initiative que la droite refuse en bloc, le PDC considérant, par exemple, que «l'initiative restreindrait les décisions de placement de la BNS» ou que «l'interdiction de financement en Suisse n'aurait aucun impact sur l'offre et la demande en matériel de guerre au niveau international». ■

# Climat: vers une condamnation politique?

**VAUD • Après la confirmation de sa condamnation par la justice vaudoise pour avoir participé à un sit-in au sein des Retraites populaires, rencontre avec le popiste et militant de la Coordination vaudoise de la Grève du climat, Zakaria Dridi.**

Il est le premier membre de la Grève du climat à être poursuivi pour une action de désobéissance civile. On lui reproche d'avoir participé à l'une des actions du mouvement visant à dénoncer les financements suisses dans les énergies fossiles.

## Rappel des faits

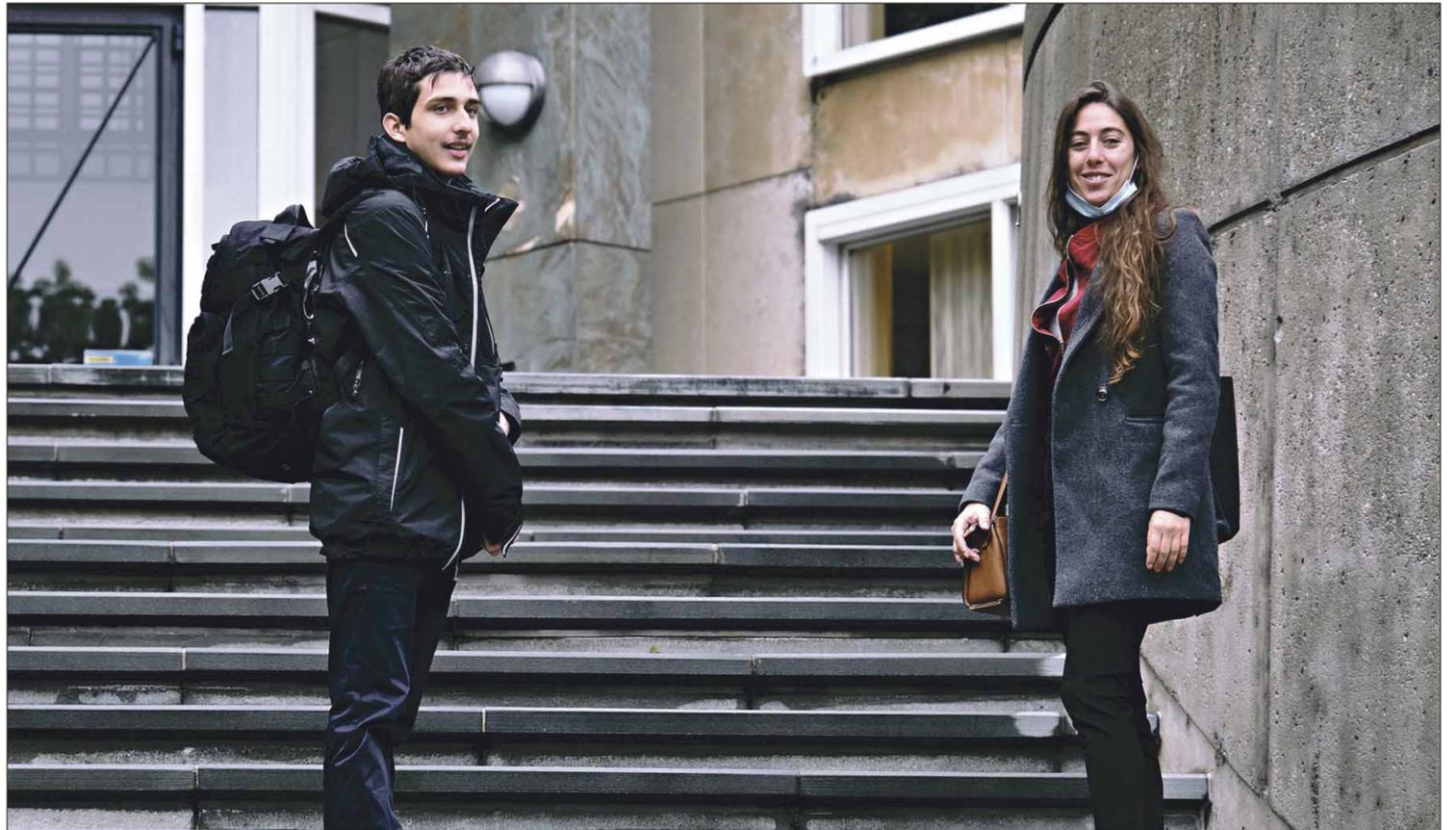
Le 15 septembre, alors que des militants impriment des mains rouges à l'éco-gouache sur la façade du Credit Suisse (CS) de Saint-François, d'autres, dont Zakaria, investissent les locaux des Retraites Populaires (RP). Cet établissement financier gère la Caisse de pension de l'Etat de Vaud. Dans une vidéo du POP-Vaud, il rappelle les faits: «Nous avons eu des échanges avec le PDG des RP. Il nous expliquait qu'ils avaient déjà un programme qui était très bien (en matière environnementale), mais qui ne nous convenait pas. Alors nous nous sommes assis... en expliquant nos revendications, à savoir que les fonds publics doivent cesser d'être investis dans les énergies fossiles, à la suite de quoi nous avons été sortis par la police». Quelques semaines plus tard, il reçoit une ouverture d'instruction pénale du Tribunal des mineurs, puis un mandat de comparution.

La plainte n'émane pas des RP, mais du Ministère Public suite à une dénonciation de police pour «empêchement d'accomplir un acte officiel» et «infraction à la loi sur les contraventions». Il sera condamné en première instance à six journées de travail d'intérêt général assorties d'un sursis avec mise à l'essai pour un an. Ayant fait appel de la décision, il attendait d'être blanchi pour une action non violente, dont il reste convaincu de l'utilité. Il n'en sera rien, puisque jeudi le Tribunal cantonal a confirmé sa peine. En attendant d'aller plaider sa cause devant le Tribunal fédéral, Zakaria Dridi se confie.

## Comment avez-vous reçu la confirmation de votre condamnation?

**ZAKARIA DRIDI** J'ai été très déçu, parce qu'avec mon avocate et la grève du climat, on gardait espoir. Contrairement à l'affaire du CS, il n'y a pas eu de poursuites pour violation de domicile de la part des RP. De plus, nous avons accompli la plus petite action de désobéissance civile possible, on s'est simplement assis! Le fait que la poursuite émane de la police et non des RP nous amène à n'y voir que de la répression pure.

Si l'on voit la répression policière et judiciaire



Le jeune militant Zakaria Dridi (ici accompagné de son avocate Loucy Weil) fera recours au Tribunal fédéral contre sa condamnation.

## des mouvements de protection du climat comme étant politique, en visant à décourager la mobilisation, on peut s'interroger sur son efficacité. Votre avis?

Il s'agit d'une répression policière et judiciaire, qui est politique. Selon moi, la procureure l'a reconnu en demandant une peine de «principe». D'après elle, il faut absolument condamner parce «qu'il faut que cela s'arrête». Il s'agit bien de faire peur à celles et ceux qui auraient envie de passer à l'action. Une telle méthode est à double tranchant. Si elle effraie, elle risque de provoquer un désespoir chez des militant.e.s qui, à force de ne pas être entendu.e.s, pourraient alors se tourner vers des formes d'action plus radicales comme le sabotage. La désobéissance civile consiste à mener une action en acceptant d'être arrêté.e.s puis d'en assumer les conséquences. Là, on est face à une machinerie policière et judiciaire encourageant des formes de luttes qui chercheront à lui échapper.

Je tiens à préciser que si ma condamnation a été relativement modeste, cela est dû au fait que je suis mineur. La condamnation des majeur.e.s ne l'est pas. Pour ces personnes, on parle de 20 jours-amendes à 30 frs. Peine assortie de sursis (deux ans) pour les personnes n'ayant pas d'antécédent – et sans sur-

sis pour celles et ceux ayant déjà participé à d'autres actions leur ayant valu des condamnations, ainsi que 200 frs d'amendes convertis en sept jours de prison. Cela sans compter sur les plus de 6'000 francs de frais de procédure que les personnes devront se partager. Tout ça pour un sit-in de cinq minutes!

## Cette répression n'est-elle pas contre-productive, plaçant la focale médiatique sur l'urgence climatique et l'inaction politique?

Oui c'est contre-productif pour l'Etat et la justice, car ce petit jeu remet ces questions sur la table. Toutefois, je me demande jusqu'à quand l'attention médiatique se poursuivra. En ce qui concerne les condamnations de l'affaire du CS, il n'y en a pas eu tant, et pour moi encore moins. Je doute donc de l'utilité de celle-ci.

## Avez-vous des nouvelles des investissements des Retraites Populaires dans les matières fossiles?

Oui, c'était d'ailleurs au cœur de notre défense. A savoir que dans une publication de l'AGEFI, le porte-parole des RP a déclaré que notre action avait fait office d'accélérateur pour leur politique en matière environnementale. Cela nous l'avons présenté au procès comme attestant de l'utilité de nos actes. L'ab-

sence de plainte témoigne, elle, de la proportionnalité d'une protestation assise.

Si les RP avaient depuis 2015 déjà, une politique climatique, celle-ci stagnait du fait de syndicats et d'autres qui craignaient un manque de rentabilité des rendements. Des rencontres avaient été demandées, mais refusées. Un mois après l'occupation, plusieurs réunions ont eu lieu notamment avec des associations militant pour le «désinvestissement». Celles-ci semblent avoir porté leurs fruits puisque les RP ont mis en application une politique en la matière.

C'est en cela que je suis déçu, car un tel revirement montre l'utilité de notre action et démontre l'état de nécessité licite, alors que dans l'affaire du CS l'utilité de leur action a été réfutée par le juge. Ce dernier estime que d'avoir porté l'urgence de la situation dans le débat public via les médias était insuffisant pour démontrer l'utilité de leur action. Dans notre cas cela aura vraiment produit des effets.

## Des popistes vous ont apporté leur soutien au tribunal. Regrettez-vous que les Verts notamment n'aient pas défendu votre désobéissance civile comme acte politique?

Pas dépité mais dégoûté. Même si je sais que les partis bourgeois n'iront

pas contre leurs intérêts. Je soulignerais d'ailleurs que les Verts ont salué l'action de la police au Conseil communal en janvier pour avoir rétabli l'ordre Ceci après une intervention interrogeant le contexte qui avait conduit à ce qu'une militante soit bousculée par la police. Les images avaient été diffusées par la presse.

## Pour certains leaders politiques, la responsabilité de l'extrême lenteur de la transition vers une société décarbonnée incomberait à une population refusant de réduire son confort. Qu'en dites-vous?

Ces discours sont lénifiants. Pour avancer un chiffre, les émissions de la place financière suisse sont 22 fois plus importantes que celles de la population. Cela montre que le problème ne concerne pas l'échelle des individus. Cependant, axer le discours sur les vilas avec piscine qui consomment plus que les appartements est toutefois intéressant puisque pour avancer, il faudra renoncer à une partie du confort bourgeois. Toutefois, en abordant ainsi, le problème on sera pris de court. Il faut s'attaquer aux vrais responsables, la place financière et les multinationales! ■

Propos recueillis par Jorge Simao

## Pour en finir avec l'austérité

**NEUCHÂTEL • Les élections communales du 25 octobre à La Chaux-de-Fonds comportent un enjeu de taille, celui de mettre un terme à l'austérité.**

Depuis 2015, La Chaux-de-Fonds est régie par l'idéologie néolibérale mortifère et inégalitaire de l'austérité et de la rigueur budgétaire. Conséquences? Un personnel communal subissant une pression constante et une augmentation inquiétante des arrêts-maladie. Année après année, des investissements pourtant acceptés par le législatif qui ne peuvent être réalisés en raison du manque de personnel pour mener les projets. Des infrastructures en fin de vie qui ne peuvent pas être entretenues.

Malgré ce tour de vis, les résultats de cette politique d'austérité ne sont guère reluisants. Les finances de la Ville sont toujours au plus mal. Chaque coupe budgétaire a débouché sur de nouveaux reports de charge de la part du canton. Pire, des habitants quittent la Ville. Des entreprises démenagent et profitent de la crise du Covid pour se restructurer au détriment des travailleuses et des travailleurs. Cette politique mène au mur. C'est pourquoi le POP propose d'en finir avec l'austérité!

Comment? Tout d'abord en exigeant que le Canton prenne enfin ses responsabilités et cesse de se reposer sur les communes. Les sommes perçues au nom de la péréquation fédérale doivent revenir aux communes. Ce n'est pas moins de 13 millions qui doivent ainsi revenir dans les caisses de La Chaux-de-Fonds, de quoi combler largement le déficit structurel de la ville. Les subventions, notamment culturelles doivent être revues à la hausse ainsi que la prise en compte de certaines difficultés particulières par exemple

dans les écoles qui demandent une attention plus grande en raison de la composition sociale.

Pour le POP, la seule option pour que La Chaux-de-Fonds ait un avenir est que sa place de ville soit reconnue en obtenant ce qui lui revient, d'en cesser avec l'austérité pour investir de manière durable et sociale, de favoriser une économie responsable, locale, diversifiée et au service de ses résident.e.s pour faire de la Ville l'utopie qu'elle a toujours été. ■

Julien Gressot

# L'écologie punitive soumise à référendum

**SUISSE** • Après l'UDC, les grévistes du climat et la gauche combative lanceront un référendum contre la toute nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub>, sous la forte réprobation des Verts.

«Insuffisant, mais mieux que rien», estimait Greenpeace en parlant de la nouvelle Loi CO<sub>2</sub> et à l'issue des débats finaux aux chambres. «C'est un bon début... mais il faut aller plus loin!»; renchérisait l'association Actiftrafic. L'avis est loin d'être partagé par certains groupes régionaux – majoritairement romands – des grévistes du climat qui ont décidé le 2 octobre de lancer un référendum contre le texte concocté par le parlement. Pour eux, les griefs s'empilent contre le nouveau texte. «La loi vise une réduction de 50% (dont ¼ en Suisse) des émissions de CO<sub>2</sub> pour 2030, ce qui ne correspond pas à notre revendication de 0 émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2030. Selon les recommandations du GIEC, pour avoir ⅓ des chances de ne pas atteindre un réchauffement climatique supérieur à +1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle, les pays dits «développés» doivent atteindre des émissions nettes nulles au plus tard en 2030, et le monde entier au plus tard en 2050, avec une diminution significative et continue à partir de maintenant», assèment-ils. «Dans un monde où toutes les émissions doivent rapidement se rapprocher de zéro, il n'est plus possible de compter sur les autres pour faire le travail à notre place», estime ainsi Augustin Fragnière, militant et enseignant au Centre interdisciplinaire de durabilité de l'UNIL. Les grévistes pointent aussi le fait que les moyens pour atteindre l'objectif sont «socialement injustes», du fait de nouvelles taxes sur l'essence, le mazout ou les billets d'avions. «De plus, une partie des droits d'émission de gaz à effet de serre sera vendue aux enchères, ce qui permettra aux riches entreprises d'acheter des droits de polluer. Les entreprises et particuliers fortunés ne seront pas beaucoup touchés, tandis que les petites entreprises et les personnes pauvres paieront le plein prix de ces mesures», estiment-ils.

## Une écologie punitive

L'avis est partagé par le Parti suisse du Travail-POP, qui se joindra aux référendaires. «Le parlement ne propose



«Cette loi montre que le Parlement a trahi toutes les personnes qui sont descendues dans la rue», s'insurge une militante pro-climat.

Grève pour le Climat – Suisse

rien d'autre qu'une écologie punitive sur la base d'une vision libérale, basée sur la responsabilité individuelle et les taxes antisociales. Nous nous opposons à cette forme d'écologie qui ne va pénaliser que les classes populaires et les travailleurs, sans s'attaquer aux réels pollueurs à savoir les multinationales, le système économique et le mode de vie des plus riches», précise-t-il dans un communiqué. Le parti rappelle que la place financière suisse pollue à elle seule 22 fois plus que toute la population suisse et que les plus riches polluent 2000 fois plus que les plus pauvres.

«Taxer plus l'essence pour diminuer le nombre de véhicules individuels polluants va aussi créer des inégalités sociales et économiques pour les personnes vivant dans des régions rurales ainsi que pour classes populaires et les travailleurs, qui n'ont pas d'autres choix que d'utiliser leur voiture pour se

rendre à leur travail. Le développement du réseau des transports publics dans toutes les régions, y compris rurales, devient urgent pour être une véritable alternative à la voiture, ainsi que l'introduction de la gratuité des transports en commun», estime encore le parti.

Celui-ci critique aussi le modus de rétrocession des deux tiers de ces taxes. «L'argent des nouvelles taxes sera redis-

tribué afin d'alimenter d'une part un fonds pour le climat et de l'autre un fonds de solidarité proposant un allègement sur les factures d'assurance maladie de base et sur les cotisations AVS pour les entreprises. Nous pensons que grâce à ce mécanisme de compensations, ceux qui veulent continuer à polluer sans faire d'efforts écologiques, pourront le faire l'esprit tranquille en se

déchargeant de leur responsabilité, car les taxes qu'ils payeront en conséquence seront reversées dans ce fonds pour le climat», dénonce-t-il. «La nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub> permet au parlement et au gouvernement de nous faire croire qu'ils souhaitent s'attaquer de manière structurelle à la crise climatique pour ainsi mettre un terme à tout débat sur ce sujet, alors que les mesures proposées ne nous permettent pas de penser que la limitation de 1,5° voulue par les accords de Paris et ratifiée par la Suisse, puisse être atteinte», estime-t-il encore.

Pour leur part, les grévistes du climat, qui, outre le PST-POP, seront aussi soutenus dans leur combat par solidaritéS, ont précisé qu'ils se distancient nettement de l'UDC, qui projette aussi de lancer un référendum contre la nouvelle loi. Ils rappellent que ce parti nie les preuves scientifiques existantes sur le dérèglement climatique et que ses politiques vont à l'encontre de l'idée même de justice climatique.

Le référendum ne sera pas soutenu par les Verts. Sur les ondes de la RTS, la conseillère aux Etats vaudoise, Adèle Thorens, estimait que le référendum était «contre-productif» et que la «loi était un premier pas, insuffisant, mais nécessaire». Pour Michelle Reichelt, militante thurgovienne, le verdict est clair: «Cette loi montre que le Parlement a trahi toutes les personnes qui sont descendues régulièrement dans la rue ces deux dernières années». ■

Joël Depommier

## Référendum lancé contre la nouvelle Loi sur le terrorisme

Cette semaine, un comité composé des Jeunes Verts libéraux, de la JS, des Jeunes Verts, du Parti Pirate et du Chaos Computer Club Switzerland a annoncé à Berne le lancement d'un référendum contre la nouvelle loi sur le terrorisme (MPT). La possibilité déléguée à la police de mener des enquêtes préventives sur la base de simples indices passe mal. De même l'assignation préventive à résidence dès l'âge de 15 ans ou l'interdiction de contact et l'interdiction de périmètre envisagées à l'encontre d'enfants de 12 ans. Les référendaires dénoncent la mise en place d'une véritable «présomption de culpabilité», considérant que la notion d'«activité terroriste» est trop floue, autorisant son extension jusqu'à l'activisme politique. «Dans l'ensemble, cette loi est inacceptable. Elle viole les principes fondamentaux d'un Etat de droit, la Convention européenne des droits de l'homme, les principes constitutionnels et la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant», ont-ils dénoncé en chœur.

## Cacher ce patronat que je ne saurais voir!

**GENÈVE** • La polémique autour de la tenue à adopter dans les écoles ne cesse d'enfler. Il se pourrait qu'elle révèle plus qu'une histoire de taille d'habits et de nombrils dévoilés.

Lors de la dernière rentrée scolaire plusieurs élèves du cycle d'orientation de Pinchat ont été contraint.e.s (il s'agissait en grande majorité de filles) de porter un T-shirt extra-large avec la mention «J'ai une tenue adéquate» pour recouvrir leur accoutrement jugé incorrect par l'établissement. Après que *Le Courrier* a rendu publique «l'affaire du T-shirt de la honte», celle-ci a pris de l'ampleur. Lors de sa dernière séance, «un Grand Conseil dramatiquement conservateur» selon Ensemble à Gauche (EàG), a refusé par 44 voix contre 39 une motion réclamant la fin immédiate des sanctions en raison des tenues vestimentaires considérées comme «inadéquates», «non correctes» ou «indécentes». Depuis le vote au Grand Conseil, le Département de l'instruction publique (DIP) a de lui-même décidé de suspendre ces mesures le temps de mener une réflexion sur le sujet (TdG).

Quelques jours plus tôt, la Conseillère d'Etat en charge du DIP, Anne Emery-Torracinta s'était exprimée sur le sujet dans une longue interview à la *Tribune de Genève*. Elle y expliquait que sur une volonté du législateur déclinée au niveau des établissements par un règlement, élaboré par enseignant.e.s, parent.e.s, et élèves, une tenue correcte dans le cadre scolaire est définie. Elle précisait que si le but du t-

shirt n'était pas de punir, mais d'éviter que les élèves ne doivent rentrer à la maison pour se changer, le libellé était, lui, stigmatisant. Toujours selon elle, l'instruction publique n'est pas «l'arbitre de la mode, qui n'est ni bonne, ni mauvaise, mais adéquate ou pas selon les lieux. Dans le monde de l'entreprise, pour lequel nous préparons les jeunes, des règles assez claires sont aussi appliquées».

En effet, la relation salariale étant un rapport de subordination hiérarchique entre un.e salarié.e et un patron (ou une matrone), ce dernier est en droit de décider des tenues à porter sur le lieu de travail. Ainsi, le patronat impose par exemple le port de l'uniforme dans un grand nombre de professions, afin de marquer les rapports sociaux de domination entre lui, les salarié.e.s et les client.e.s. Il peut également demander à une hôtesse (plus rarement à un hôte) qu'elle porte des vêtements faisant d'elle un objet publicitaire à même de faire vendre sa marque, au salon de l'automobile par exemple. Il conviendrait donc d'enseigner aux élèves une certaine discipline vestimentaire. Pour ce qui est du développement de leur personnalité et de leur esprit critique, on verra plus tard, après tout qu'en feraient-ils.elles dans «le monde de l'entreprise»? ■

Jorge Simao

## Mobilisation contre le centre de renvoi



Le 3 octobre, près de 1000 manifestant.e.s sont descendus dans les rues de Genève pour s'opposer à la construction d'un centre de renvoi au Grand-Saconnex. Les slogans ont résonné haut et fort au centre-ville. «Centre fédéral: dégage!», «Stop au racisme d'Etat», «Stop isolation», «Prison d'accueil, non merci», «Olala olélé régularisez tous les sans-papiers».

DR

# Liste unitaire PS et POP & Gauche en mouvement pour l'exécutif lausannois

Si les Verts ont décidé de faire cavaliers seuls et de présenter à la Municipalité de Lausanne trois candidat.e.s – avec la sortante Natacha Litzistorf et deux conseillers communaux, Xavier Company et Daniel Dubas – pour les communales de mars 2021, PS et POP & Gauche en mouvement ont finalement ratifié le principe d'une liste commune pour l'élection à l'exécutif. Grégoire Junod,

syndic, Florence Germond, conseillère municipale, Emilie Moeschler, responsable de la Maison de Quartier de Chailly et vice-présidente du PS-Ls, ainsi que David Payot, conseiller municipal POP seront de la course. Sept sièges sont en jeu, actuellement occupés par 3 PS, 2 Verts, 1 Popiste et 1 PLR. Pour le scrutin, l'alliance défendra neuf engagements, notamment en matière de mobilité ou de

transition écologique, avec la décarbonisation et l'extension de notre réseau de chauffage à distance. «Nous allons poursuivre le développement de l'offre d'accueil de jour de manière à pouvoir enfin offrir à Lausanne une place pour chaque enfant qui en a besoin et garantir ainsi un véritable service public de la petite enfance», a expliqué le popiste David Payot. ■

Réd.

## COURRIER

### Eolienne de Sonvilier. Pourquoi le vent a tourné?

Que peut-on retenir du refus populaire du parc éolien des Quatre Bornes de Sonvilier du 27 septembre dernier?

Alors que le vote consultatif de 2015 donnait 75% d'électeurs-trices favorables il s'est réduit à moins de 50% lors de cette dernière consultation. Il est fort probable que ce basculement s'explique par l'irruption de la crise multiforme que le Covid-19 a révélée. (...) Derrière le refus du parc éolien, c'est le pouvoir de l'industrie telle Greenwatt qui est interpellé et sanctionné. Nos démocraties libérales laissent le pouvoir de façonner le monde comme ils l'entendent à qui à l'argent. Avec l'appui actif des Etats et à l'insu du peuple travailleur. Le cas des Quatre Bornes est flagrant à ce sujet: 73 millions d'investissement par Greenwatt garantie par une subvention fédérale de plus de 12 millions par années pendant 20 ans. Ceci pour un rendement des machines approximatif de 30%. Une subvention prise dans la poche des contribuables. Un montant qu'on s'est bien gardé de mettre en évidence. Greenwatt a mis tout son

savoir marketing en marche pour instrumentaliser des mots et cacher l'essentiel. Dont leur intérêt pécuniaire. Leur propagande sur papier glacé, leur méthode d'animation d'assemblées communal en a repoussé plus d'un.

Certes, il ne tombera pas de royalties dans les caisses communales bien que rien n'avait été promis par écrit. Cependant que dire d'un tel privilège dédié à deux communes aux dépens de toutes les autres, c'est une infraction à la solidarité!

La crise que nous traversons nécessitera effectivement de la solidarité, et plus de valeur démocratique. De l'engagement aussi. De la part des autorités communales, pourquoi ne pas ouvrir une assemblée aux citoyens et citoyennes, voir à tous les habitants afin de rassembler et débattre de propositions? Qu'il s'agisse d'économie d'énergie, de valorisation de l'environnement ou de biodiversité, de revitalisation des cours d'eau, de rapport aux agriculteurs, de l'entraide sociale ou simplement pour améliorer le vivre ensemble et les valeurs qu'il recèle. Laissons sur le bord du chemin nos divergences pour aller dans la voie que des jeunes du village ont formulée: «Voir loin, rester proche». ■

Paul Sautebin,  
Sonvilier



GaucheBdo a toujours  
besoin de votre soutien

CCP: 12-9325-6

## LA CHRONIQUE FÉMINISTE

### Les seins à nu

«Les seins à nu» est le titre d'un long article paru samedi 3 octobre dans le supplément de *L'Equipe*. Un sujet rarement, voire jamais abordé. Douleur, embarrassante, parfois trop volumineuse, encore mal protégée, la poitrine fait partie des facteurs influant directement sur la performance des sportives de haut niveau.

On a de la peine à croire ces chiffres: les seins peuvent atteindre 72 km à l'heure en une seconde, rebondir de 21 cm vers le haut, dont le poids est alors multiplié par 5; ils sautent 5000 fois en 30 minutes de course à pied. Naturellement, ils jouent un rôle dans les performances des femmes. Sans surprise, comme il s'agit d'un problème spécifiquement féminin, il existe très peu d'études sur le sujet. Et si les hommes disposent d'une coquille pour protéger leur appareil génital, on n'a pas encore trouvé de solution pour protéger efficacement la poitrine des femmes. En attendant, elles portent des brassières, que les équipementiers cherchent à améliorer en collaboration avec les athlètes. Le soutien-gorge de sport n'a été inventé qu'en 1977, cent ans après son pendant masculin, le suspensoir. Sans commentaire.

Des chercheurs australiens estiment que la taille des seins devrait être reconnue comme obstacle potentiel à l'activité physique. Aujourd'hui, 1 femme sur 5 délaisse le sport à cause de sa poitrine. En 2010, la joueuse de tennis roumaine Simona Halep opte pour une réduction mammaire et en 2017, elle devient numéro 1 à la WTA. Une exception dans le monde sportif: Serena Williams et son 100 E, ce qui signifie que chaque sein pèse 900 g. Elle accepte son physique généreux et les regards qu'on pose sur lui. Ce qui ne l'a pas empêchée de devenir n°1, d'enregistrer 39 titres de Grand Chelem, dont 14 en double avec sa sœur Venus et, lors de l'US Open 2016, d'obtenir sa 308e victoire de Grand Chelem en simple, le meilleur résultat de l'histoire, hommes et femmes confondus: Martina Navrátilová comptant 306 victoires et Roger Federer 307.

Certains sports sont particulièrement à risque: l'escrime, le football, notamment pour les amputés. «On nous apprend à faire un contrôle comme on l'apprend aux garçons», raconte l'ex-internationale Jessica Houara. «Aucun coach ne m'a dit: "Fais comme ça pour protéger ta poitrine."» Cependant, les hématomes mammaires sont très rares et les chocs ne provoquent pas de pathologie chez les sportives, contrairement aux rumeurs. Les médecins ont diabolisé le sport féminin pendant des années. Rappel: jusqu'en 1984, on interdisait aux femmes de courir le marathon, prétextant qu'elles pourraient perdre leur utérus! Au contraire, une activité physique régulière réduit le risque de cancer du sein de manière très significative: dès 2h30 par semaine, c'est 30% de risque en moins.

Les seins ne sont pas les amis de la performance. L'ancienne judoka Ronda Rousey a observé, en combattant à des poids différents, que plus elle avait de poitrine, plus c'était un handicap. Selon elle, ce n'est pas un hasard si l'on ne voit pas de gros seins aux Jeux Olympiques.

Une expérience a été tentée avec des hommes. On a collé des prothèses d'un kilo à des runners, qui ont couru 12% plus lentement et se sont plaints d'avoir eu mal au dos, aux épaules, aux genoux... Cela me rappelle une autre expérience. En 2015, trois pères britanniques ont porté pendant un mois un faux ventre de 15 kg, pour simuler une grossesse au 9<sup>e</sup> mois. Poitrine lourde, envie d'uriner fréquente, difficultés à bouger et à se déplacer... Rien ne leur a été épargné. Au bout de 3 jours, Jason Bramley n'a pas dormi du tout, à cause du volume de son ventre, et il s'interroge, perplexe: «Pourquoi les femmes enceintes ne se déplacent pas en fauteuil roulant?». Jonny Biggins, lui, a investi dans une ceinture de grossesse pour soutenir son gros ventre, qui l'empêchait de marcher. Et Steve Hanson ne cesse de se plaindre de sa poitrine qui l'incommode... Conclusion: les trois papas sont unanimes: «Nous devons un immense respect à toutes les femmes enceintes.» Et encore, ils n'ont ressenti qu'une infime partie des sensations liées à la grossesse!

L'anxiété de certaines sportives est que le maillot ou le costume glisse et laisse apparaître les tétons, ce qui arriva à Gabriella Papadakis en 2018 pendant le programme court de patinage artistique en couple des JO de PyeongChang, ou à la coureuse de 5000 mètres Nebiat Habtemariam lors des Mondiaux 1997 à Athènes. Elle avait 18 ans et est restée cloîtrée dans sa chambre le reste de la semaine. Si l'on tape son nom sur Internet, ce sont les premières images qui apparaissent. Un problème que ne connaissent naturellement pas les hommes.

En outre, les femmes ont 20 à 25% de tissu adipeux (masse grasse) contre seulement 10 à 15% pour les hommes. Dès l'adolescence, les femmes commencent à sécréter une grande quantité d'oestrogènes, qui va faciliter le stockage des graisses en vue de la grossesse. Pour que le bébé puisse se développer normalement, il va puiser dans les réserves de sa mère au niveau du bassin et des cuisses. Voilà pourquoi les femmes sont prédisposées à stocker la graisse à ces endroits-là. Les hommes, eux, ont tendance à prendre du poids au niveau du haut du corps (ventre, poitrine, abdomen), ce qui constitue un facteur de risque important dans le développement des maladies cardio-vasculaires.

Lors des championnats, femmes et hommes concourent dans des épreuves séparées pour la plupart des disciplines. Chaque sexe a son propre classement, ses propres champions et ses propres records. A épreuves égales, les femmes accomplissent généralement des exploits à 90% de ceux des hommes. Au lancer du poids, par exemple, le record du monde masculin est établi à 23,12 mètres, contre 22,63 mètres pour le record féminin. Sur les 100 mètres de sprint, Usain Bolt détient le record avec 9 secondes 58 centièmes. Chez les femmes, le record est à 10 secondes 49 centièmes. Mais en équitation, seule discipline totalement mixte des JO, la différence de résultats entre les sexes est minime. Il faut dire que pour réussir au dressage ou au saut d'obstacles, c'est surtout l'harmonie entre le cheval et son cavalier, sa cavalière qui fait la différence.

Entre leur poitrine, leurs règles, gênantes et parfois douloureuses, la différence de graisse, le muscle cardiaque 30% plus petit, un volume d'oxygène moins élevé, les femmes partent sacrément handicapées dans le sport...

Huguette Junod

# Comment les esclaves se sont auto-émancipés

## HISTOIRE

**Longtemps, l'émancipation des esclaves fut considérée comme l'œuvre des abolitionnistes blancs. Ancienne professeure à l'Université du Texas et de Genève, Aline Helg a fait le récit des insoumissions et de l'auto-libération des esclaves noirs à l'occasion d'une conférence de L'Atelier à Genève. Interview.**

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les Etats vont progressivement supprimer l'esclavage sur leur territoire ou dans leurs colonies sous l'influence du mouvement abolitionniste, l'Angleterre le faisant en 1838, la France en 1848, les Etats-Unis à l'issue de la Guerre de sécession (1861-1865). Au-delà de cette historiographie officielle, vous montrez dans votre livre «Plus jamais esclaves!» (Ed. la Découverte), qu'avant ces abolitions, les esclaves avaient déjà réussi à être les acteurs de leur émancipation.

**ALINE HELG** En menant une étude comparative et transversale sur tout l'espace des Amériques et ce depuis l'arrivée des Espagnols en 1492, on constate qu'il y a littéralement des centaines de milliers d'esclaves qui ont réussi à se libérer avant même que l'abolitionnisme commence à prendre forme. Il faut toujours avoir à l'esprit une donnée démographique fondamentale. Jusque dans les années 1820, moment des indépendances latino-américaines, les Africains esclavisés sont quatre fois plus nombreux à arriver sur ces terres que les colons. Ce rapport ne sera changé qu'à partir des grandes vagues de migration européenne entre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et la Grande Dépression.

**Plutôt que de grandes révoltes assez rares comme la révolution haïtienne (1791-1804) de la colonie française de Saint-Domingue, cette émancipation a pu passer par la fuite des esclaves. Quelle a été son importance?**

Le marronnage a incarné la principale forme de révolte des esclaves jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans l'aire de colonisation espagnole, des Africains fugitifs sont parvenus dès 1533 à se réfugier à l'intérieur des terres où ils sont entrés en contact et souvent se sont unis à des Amérindiens, donnant naissance à des communautés marronnes, que la couronne royale a entériné en 1620. Vers 1720, le nombre de marrons en Jamaïque s'élevait à plusieurs milliers et leurs communautés continuaient d'attirer de nouvelles recrues auprès des 80'000 esclaves alors présents sur l'île, au point que les Britanniques ont dû se résigner à signer des traités de paix avec eux. A l'opposé, la France de Louis XIV a mené une répression impitoyable. En 1685, le Code noir de Jean-Baptiste Colbert est adopté pour les Antilles françaises, stipulant que tout fugitif disparu pendant un mois aurait les oreilles coupées et serait marqué d'une fleur de lys, puis il aurait le jarret coupé en cas de récidive, et serait exécuté à la deuxième récidive.

**L'achat de la liberté ou l'engagement militaire auprès des colonisateurs va aussi permettre aux esclaves de gagner leur liberté. Comment cela se passait-il?**

L'affranchissement légal, le rachat de la liberté ou la coartación (possibilité d'acheter progressivement sa liberté après le versement d'un acompte substantiel) étaient particulièrement développés dans les colonies hispaniques et portugaises. Cette manumission (affranchissement) était héritée du droit romain et avait été codifiée dès le XIII<sup>e</sup> siècle par la législation péninsulaire, où l'esclavage d'Africains et de ladinos (esclaves d'ascendance africaine européens) s'était développé avant d'être étendu dans les Amériques. Presque partout, la majorité des affranchis étaient des femmes, non pas parce que ces dernières auraient été des concubines que leurs maîtres blancs auraient libérées, comme les historiens l'ont longtemps supposé, mais parce que l'esclavage urbain était largement féminin – au contraire de l'esclavage rural, plus masculin. Dans les villes, des femmes esclavisées parvenaient à mettre de l'argent de côté grâce à des activités annexes de vendeuse ou de lavandière, par exemple, en surplus de leur travail dans la maison de leurs maîtres. Dans les colonies britanniques, néerlandaises et françaises, cet auto-affranchissement était peu encouragé, voire interdit, et strictement dépendant de la volonté du maître. La Louisiane, colonie française en 1719 devenue espagnole en 1763, illustre combien l'affranchissement dépendait des législations et aussi de l'aptitude des esclaves à saisir cette opportunité légale de se libérer dès



«A Ride for Liberty».

Eastman Johnson

qu'elle existait: elle comptait peu d'affranchis avant 1763, quand les auto-manumissions ont commencé à se multiplier. Au fil du temps, c'est aussi grâce à l'engagement militaire que des esclaves – des hommes cette fois – ont pu conquérir leur liberté. Dès 1660, des esclaves ont été intégrés dans des milices de couleur en défense des ports de Cuba contre les Anglais. A partir des années 1770, avec le début des guerres d'indépendance sur le continent américain, ils seront enrôlés dans les rangs des armées impériales (françaises, anglaises, espagnoles...) et indépendantistes, en contrepartie d'une promesse de liberté.

**Face à ce processus, les révoltes ouvertes restent une option peu utilisée?**

Une révolte comme celle de Saint-Domingue, qui après treize ans a conduit à l'indépendance d'Haïti et la libération définitive de tous ses esclaves, reste unique, contrairement à ce que laissent penser certains historiens. En revanche, la peur des colons blancs, en minorité aux Amériques, a délibérément entretenu la production d'un imaginaire exagéré de conspiration de la part des esclaves. Dès 1537, le vice-roi du Mexique évoque un complot probable des Noirs «pour tuer tous les Espagnols à Mexico». Ce genre de rumeur de complot se répétera ailleurs au cours des siècles, mais les soulèvements concrets resteront rares. Les dernières grandes révoltes se produisent dans les colonies britanniques de la Barbade en 1816, du Démérara en Guyane en 1823 et en Jamaïque en 1831-1832. Elles entrent en dynamique avec le mouvement abolitionniste et permettent de faire triompher la fin de l'esclavagisme britannique.

**Les Etats-Unis sont souvent présentés comme le parangon historique d'une société esclavagiste. Est-ce bien le cas?**

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, les colonies britanniques de l'Est de l'Amérique du Nord importent un grand nombre d'esclaves d'Afrique, mais aussi de Jamaïque et de la Barbade. Vers 1760, les colonies de New York et du New Jersey comptent, par exemple, 27'000 esclaves, soit 10% de la population, mais rapidement des différences s'établissent entre le Nord et le sud du pays. Suite à la déclaration d'indépendance en 1776, les Etats du Nord

abolissent progressivement l'esclavage, alors qu'il occupe une position de plus en plus centrale dans l'organisation sociale et économique du Sud. En particulier après le développement des plantations de coton – matière ensuite exploitée dans les industries de filature et de textile du Nord –, qui supplante progressivement la production de sucre, de tabac ou de riz. Mais il y a une grande différence entre le modèle de la grande plantation esclavagiste sucrière existant dans les Antilles, à Cuba ou au Brésil, où les planteurs calculaient qu'il était plus rentable d'exploiter à mort des Africains esclavisés pour les remplacer par d'autres environ tous les sept ans, et les plantations plus petites du Sud des Etats-Unis où les planteurs utilisaient en général des familles esclavisées génération après génération: les propriétaires étasuniens ont ainsi réussi à quadrupler leur main-d'œuvre par autoreproduction entre 1790 et 1850, presque sans importer de nouveaux esclaves du fait de l'interdiction de la traite atlantique par les Etats-Unis en 1808.

**La France décrète l'abolition de l'esclavage en 1794 suite à la révolution française, puis elle le restaure sous Napoléon avant de l'éliminer définitivement pendant la Révolution de 1848. Comment expliquer ces changements?**

Là aussi, parce que les droits proclamés en 1794 ne sont pas définitivement acquis. Même si certains révolutionnaires étaient opposés à l'esclavage, l'abolitionnisme ne devient jamais un grand mouvement populaire en France. La France commence par l'abolir à Saint-Domingue en 1793 (où en 1791 la révolte massive des esclaves de la Plaine du Nord avait détruit une partie de la colonie) pour pouvoir mobiliser les hommes esclavisés contre les tentatives d'invasion de la Grande Bretagne. En 1794, l'Assemblée nationale décrète la fin de l'esclavage, appliquée à Saint-Domingue, la Guadeloupe et la Guyane, mais pas à Sainte-Lucie, Tobago et la Martinique, occupées par les Britanniques appuyés par les planteurs. En 1802, trois ans après son coup d'Etat et suite à l'accord de paix d'Amiens, Napoléon Bonaparte récupère la Martinique et cherche à rétablir le régime colonial français de l'Ancien Régime en outre-mer, en particulier l'esclavage. Pour supprimer toute révolte des affranchis

contre cette réimposition de l'esclavage, Napoléon envoie des expéditions militaires à Saint-Domingue et en Guadeloupe. Il réussira à rétablir l'esclavage dans cette dernière au prix d'un conflit qui coûtera la vie à dix pour cent de la population. Mais à Saint-Domingue, où l'esprit de révolte de 1791 est toujours vif, l'armée française fait face à une résistance si puissante qu'elle est vaincue à Vertières fin 1793. C'est la première défaite napoléonienne, qui correspond à l'indépendance d'Haïti, nation noire libérée de l'esclavage. Dans les autres colonies françaises, l'esclavage est réimposé manu militari et renforcé par la traite négrière, jusqu'à ce qu'en 1848, dans l'effervescence de la II<sup>e</sup> République et sous l'impulsion de Victor Schœlcher, l'esclavage soit définitivement aboli, avec dédommagement des planteurs, mais sans aide pécuniaire ni distribution de terres pour les esclaves émancipés.

**La fin de l'esclavage aux Amériques ne comble pas toutes les promesses. Pourquoi?**

Les décrets d'émancipation générale apparaissent à partir de 1833, au moment où l'Europe relance la colonisation de l'Afrique sur la base de théories racistes. Au Brésil, qui abolit l'esclavage en 1888, et dans la plupart de l'Amérique latine, l'idéologie positiviste d'Ordre et de Progrès dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle est aussi profondément raciste. Elle considère les Indiens, les métisses et les non-blancs comme inférieurs et à l'origine du retard de l'Amérique latine par rapport aux Etats-Unis. Dans le Sud des Etats-Unis, la fin de l'esclavage coïncide avec l'émergence du suprématisme blanc, symbolisé par le Ku Klux Klan. Il faut aussi relever que suite aux décrets d'émancipation générale, aucun gouvernement n'aidera les anciens esclaves financièrement ou par des distributions de terre, par exemple, mais presque tous dédommageront les propriétaires, petits et grands, de la perte de leurs propriétés humaines. Aucune réforme agraire ne sera menée, ce qui contribuera au maintien de la structure sociale jusqu'à aujourd'hui, notamment dans les Antilles françaises, où la suprématie des békés (habitants blancs créoles de Martinique ou de Guadeloupe, descendants des premiers colons français) continue de peser sur le reste de la population. Le discours de l'abolition se limite généralement à dire à l'ancien esclave qu'il ou elle est dorénavant libre et égal en droits et devoirs, et que s'il ne parvient pas à améliorer sa condition, ce serait de son fait – pire, en raison de sa supposée infériorité raciale.

**Suite aux violences policières aux Etats Unis, de nombreuses manifestations de Black Lives Matter ont eu lieu pour dénoncer l'impunité des forces de police, mais aussi déboulonner des statues d'esclavagistes. Votre réaction?**

On a tendance à croire que ces statues ont toujours été là, mais elles ont toutes été construites à un moment donné et dans un but bien précis. Le Mur des Réformateurs à Genève a été bâti au début du XX<sup>e</sup> siècle, quand certains milieux craignaient une prépondérance catholique dans la cité de Calvin. Dans le Sud des Etats-Unis, l'édification de la plupart des statues de généraux confédérés a eu lieu entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et 1930, au moment de la résurgence du suprématisme blanc et de l'imposition des lois ségrégationnistes qui annihilèrent les amendements accordant l'égalité des droits aux anciens esclaves et à leurs descendants adoptés après l'abolition en 1865. Ce sont ces mêmes droits qui seront à nouveau accordés grâce à la lutte du Civil Rights Movement un siècle plus tard. Ce qui nous montre combien nos droits ne sont jamais définitivement acquis et que l'histoire humaine n'est pas celle d'un progrès linéaire. Un appel à toujours rester mobilisés, dans les Amériques comme en Europe. ■

Propos recueillis par Joël Depommier

# Sans-papiers en marche pour leur dignité

**FRANCE** • Depuis le 19 septembre, les sans-papiers marchent pour leur régularisation, la fermeture des centres d'expulsion et un logement pour tout.e.s.

Après les grandes mobilisations du 20 mai et du 20 juin derniers, la marche est un «Acte 3». Il part de Marseille, Montpellier, Rennes, Grenoble Strasbourg, Lille et Le Havre pour converger vers le palais présidentiel. Une manifestation d'autant plus importante qu'avec la crise du Covid-19, les travailleuse.eur.s sans-papiers ni protection légale sont en première ligne pour perdre emploi et logement.

Pour Anzoumane Sissoko, l'un des organisateurs de la marche, «le confinement a montré les limites des idées nationalistes. Les sans-papiers ont continué à nettoyer les hôpitaux, les homes, à livrer, être éboueur, caissière ou brancardier, pendant que les cadres travaillaient de chez eux». Il met en avant la nécessité d'une régularisation sans limites pour les sans-papiers: «En mai, une centaine de parlementaires avait demandé au gouvernement une régularisation temporaire pour cause de pandémie. Mais nous voulons une régularisation pérenne et immédiate».

## Autofinancement de la marche

Le militant se souvient de la solidarité des Suisses en 2012, lors de la Marche Européenne des Sans-papiers, qui avait traversé Allemagne, Belgique, Hollande, Suisse, Italie, France et Luxembourg. Arrivée à la frontière bâloise, la manifestation avait reçu le soutien de plusieurs centaines d'activistes, avant d'aller à Berne, Zurich et Genève. Cette année en France, «le début de la marche, le 19 septembre, à Marseille et Montpellier a été fort. Lors des étapes inter-

médiaires notamment à Nîmes, Avignon ou Valence, les camarades ont été très bien accueillis... ce qui nous manque pour l'instant, c'est la médiatisation», poursuit A. Sissoko.

«Nous manquons aussi d'argent pour acheter tentes et couvertures, car les conditions sanitaires et météorologiques sont défavorables». L'homme évoque alors l'autofinancement de la marche via une collecte sur le potcommun.fr, pour compléter l'apport des collectifs de sans-papiers et de certains syndicats.

## Une démarche légale et soutenue

Robin Reda (député Les Républicains) affirmait, le 24 septembre, que les marches de sans-papiers étaient illégales. Intervenue au sein d'une mission parlementaire sur le racisme et lors de l'audition du Gisti (Groupe d'Information et de Soutien des Immigré.e.s.), l'affirmation a surpris M. Sissoko. «Cela signifierait que le droit de manifester n'est plus dans la Constitution». Des propos si extrêmes n'ont en effet jamais été tenus, «même quand la droite la plus dure était au pouvoir» souligne le Gisti. La marche est en fait bien légale, mais parfois invisibilisée. «Il arrive que les gendarmes nous emmènent sur les petits chemins, loin des routes départementales ou nationales plus visibles» précise A. Sissoko.

Le mouvement des sans-papiers a également grossi dans le contexte de la mobilisation Black Lives Matter, notamment via des synergies avec les comités Vérité et Justice pour Adama Traoré et Lamine Dieng. «On fait les manifs ensemble,



Les marcheurs veulent une régularisation pérenne et immédiate de la part de la France.

les cortèges se sont croisés à Paris, le 20 juin, lorsque 150'000 personnes étaient dans la rue (contre le racisme et les violences policières, ndr)», insiste M. Sissoko. Il signale aussi le soutien de la France Insoumise, des Verts et du Parti Communiste.

Anzoumane Sissoko déplore enfin le nouveau pacte migratoire proposé par la Commission Européenne, faisant passer d'un à trois ans le délai d'expulsion des demandeuse.eur.s d'asile

vers le premier pays d'arrivée, souvent la Grèce, l'Espagne ou l'Italie. «C'est le volet le plus dangereux... les gens vont rester trois ans dans le flou sans pouvoir faire leur demande. Depuis 1974 (l'instauration des visas, ndr), c'est la surenchère sécuritaire. Cela n'a pas marché. La vraie solution, c'est donner aux gens le droit de circuler», conclut-il, appelant les Suisses à la solidarité. ■

Nicahor Nahon

Informations: marche-des-sans-papiers.org

# Amazon en mode Big Brother antisyndical?

**DROITS SOCIAUX** • Des syndicats européens dénoncent l'espionnage d'Amazon.

Le géant controversé de la Tech surveillerait les discussions de ses chauffeurs et livreurs indépendants sur les réseaux sociaux. Plusieurs syndicats, dont UNI Global Union basé Nyon, viennent d'écrire une lettre à Nicolas Schmit, Commissaire européen à l'Emploi et aux Droits sociaux ainsi qu'à Thierry Breton, Commissaire européen au Marché intérieur, s'inquiétant «des activités potentiellement illégales d'Amazon envers ses travailleurs en Europe». Depuis ses débuts, la firme de Jeff Bezos mène une lutte à couteaux tirés contre les syndicats, qui s'opposent à un démantèlement planifié de tous les droits sociaux de ses travailleurs.

## Veille antisyndicale multiforme

Début septembre, selon le journal *Vice*, le Mogul orange avait mis en ligne deux annonces de recrutement – vite retirées – concernant des analystes du renseignement du renseignement. Mission: garder un œil sur des sujets sensibles et

confidentiels «y compris les menaces syndicales contre l'entreprise» dans le cadre de son programme de renseignement mondial de Global Security Operations (GSO), équipe responsable des opérations de sécurité physique et d'entreprise telles que les menaces d'initiés et l'espionnage industriel.

La revue américaine montrait encore comment Amazon Flex surveillait les discussions de ses livreurs indépendants aux Etats-Unis, au Royaume Uni ou en Espagne, en accédant à leurs groupes privés et fermés sur Facebook, et sur Twitter au cas où ils «planifieraient une grève ou une manifestation contre Amazon». Mais elle les traquerait aussi dans des *subreddits*, ces sous-parties de sites consacrées à un thème spécifique dans lesquelles les utilisateurs peuvent poster du contenu en lien avec le thème.

«La volonté d'Amazon d'espionner les travailleurs pour affaiblir leurs droits donne un aperçu d'à quel point son idéologie antisyndicale est profondément ancrée», a encore alerté

Christy Hoffman, Secrétaire générale d'UNI Global Union. A 63 ans, cette progressiste pragmatique est considérée comme l'une des syndicalistes de terrain les plus influentes au monde.

«Ces stratagèmes antisyndicaux ne sont en réalité que ce qui a été rendu public. Nous avons entendu des travailleurs évoquer la peur de s'exprimer sur leur lieu de travail, et nous avons vu les repréailles menées contre les militants syndicaux. Mais il est encourageant de constater qu'en dépit des coups bas portés par l'entreprise, les travailleurs d'Amazon, dans le monde entier, continuent de défendre leurs droits. Nous sommes fiers d'être à leurs côtés», ajoute-t-elle. Elle soutient par ailleurs sans réserve l'initiative suisse pour des multinationales responsables.

## Nouvelle législation européenne

La lettre des syndicats tombe au moment où l'UE s'apprête à mettre en place la loi sur les services numériques, une directive qui réglementera de multiples aspects de l'activité principale d'Am-

zon et de l'économie numérique en général. Le paquet est actuellement en cours de négociation, mais il couvrira la modération des contenus et des utilisateurs ainsi que les nouvelles règles de concurrence pour les plateformes de contrôle d'accès. La Commission européenne doit présenter ses propositions en décembre 2020.

Déclic? Cette semaine, 37 membres du Parlement européen se sont fendus d'une lettre à Jeff Bezos, demandant des mesures urgentes et le sommant de s'expliquer. «Nous nous demandons si les syndicats européens, ainsi que les représentants élus locaux, nationaux ou européens, sont concernés par cette approche de «surveillance des menaces», qui vise à réprimer l'action collective et la syndicalisation. Nous espérons que votre réponse nous soulagera de nos inquiétudes concernant les droits syndicaux et les libertés politiques découlant de ces récentes annonces d'emploi pour des analystes du renseignement chez Amazon», peut-on y lire. ■

JDr et BTt

# Le fascisme condamné en Grèce

**GRÈCE** • Tous les dirigeants du parti néofasciste grec Aube Dorée ont été condamnés, le 7 octobre dernier, par la justice grecque.

Un verdict très attendu en Grèce est tombé mercredi 7 octobre dernier. Dix-huit dirigeants du mouvement ont été condamnés pour participation à une organisation criminelle. Ils encourrent des peines allant de cinq à quinze ans d'emprisonnement. L'annonce du verdict a mis en liesse une foule de plusieurs dizaines de milliers de personnes amassée devant le bâtiment de la Cour d'appel d'Athènes.

Ce parti né en 1980, longtemps insignifiant, a profité de la détresse écono-

mique du pays provoquée par la crise financière de 2008 et les politiques d'austérité imposées par l'Union Européenne pour se renforcer dans les quartiers populaires en affichant un visage social auprès des nationaux grecs. Dirigé par des cadres ouvertement fascistes, il est entré au parlement grec en 2012 et a réalisé 9,4% aux élections européennes de 2014, son meilleur score. Le parti a d'abord été peu inquiété par la justice grecque malgré les exactions fréquentes commises par

ses membres contre les immigrés et les militants de gauche, ainsi que la découverte de nombreux symboles ou documents nazis en possession de ses dirigeants. C'est l'assassinat du rappeur antifasciste Pavlos Fyssas par l'un des membres du parti en 2013, qui a également été condamné pour meurtre ce mercredi, qui a déclenché ce long procès qui a abouti après sept ans de longs combats judiciaires.

Ce verdict définitif est également important à l'échelle européenne,

donnant un signal face à la recrudescence du fascisme qui avance désormais à visage découvert dans de nombreux pays du continent. Il nous apprend ce qu'il en coûte lorsque toute montée de nationalisme n'est pas traitée immédiatement. Espérons que d'autres antifascistes européens n'auront pas à donner leur vie pour empêcher que cet autre virus qu'est le nationalisme ne se développe en épidémie. ■

Paris Kyritsis

## IMPRESSUM

Société d'édition de Gauchebdo  
25, rue du Vieux-Billard, 1205 Genève  
Amanda Ioset, présidente

Rédaction  
redaction@gauchebdo.ch – 022 320 63 35  
Joël Depommier, rédacteur en chef. Jorge Simao, rédacteur. Bertrand Tappolet, correcteur et rédacteur. Stéphane Montavon, dessinateur

Abonnements  
www.gauchebdo.ch/abo  
CCP 12-9325-6

Administration  
Jordan Willemin, administration@gauchebdo.ch

Publicité  
www.gauchebdo.ch/tarifs-publicitaires

Maquette  
Solidaridad Graphisme, 1204 Genève

Impression  
Pressor, 6, route de Courroux, 2800 Delémont

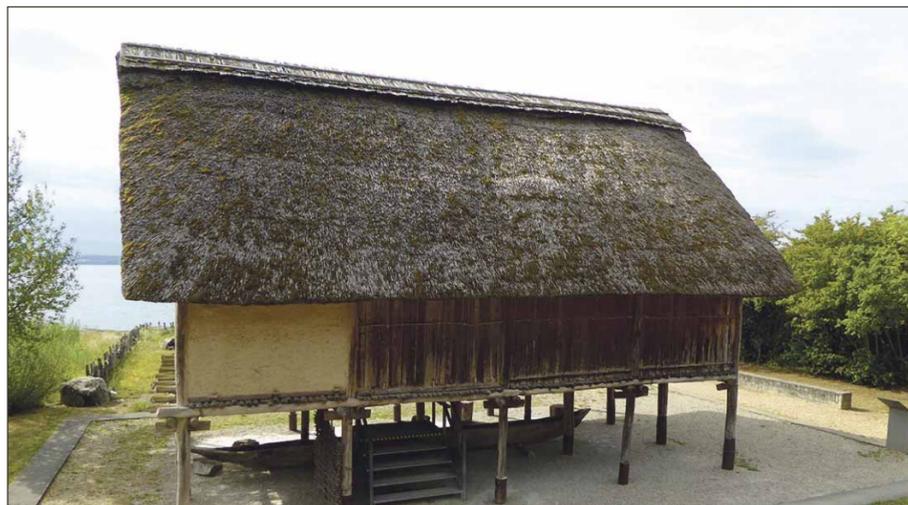
Parution  
Gauchebdo paraît 40 fois par année

# Les Celtes au Laténium d'Hauterive

**EXPO • La structure neuchâteloise présente un intéressant parcours au sein de ce peuple largement méconnu, qui a su entretenir d'importantes relations commerciales avec ses voisins et développer la sidérurgie du fer.**

L'ère des Celtes s'étend sur presque tout le 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Il s'agit d'un ensemble de peuples répartis sur un territoire allant des îles britanniques à l'Est européen. Même s'ils avaient atteint un haut degré de civilisation, tant sur les plans technologique, économique que social, ils n'avaient pas d'écriture. On connaît donc mal la plupart de leurs coutumes. Ils maîtrisaient bien la sidérurgie. C'est pourquoi on parle à leur propos d'âge du fer. Celui-ci connut deux phases, qui ont pris le nom de deux sites majeurs: l'époque de Hallstatt (vers 700/500), et celle de La Tène (de 500 à la conquête romaine au 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.). C'est La Tène, sur les bords du lac de Neuchâtel, qui a donné son nom au Laténium. Il faut savoir que de nombreuses découvertes archéologiques ont pu être faites grâce aux corrections des eaux du Jura (1869-1891), qui ont abaissé le niveau des lacs de Neuchâtel et de Biègne. On appelle aussi cet âge du fer Protohistoire, période intermédiaire entre la Préhistoire et l'Histoire, liée à l'écriture.

Que nous montre l'exposition «Celtes – Un millénaire d'images» du Laténium, parc et musée d'archéologie situé à Hauterive, à quelques kilomètres de Neuchâtel en direction de Biègne? Il s'agit surtout de pièces de petite taille, réalisées en bronze ou en céramique, parfois en or. Les Celtes ne cherchaient pas à réaliser des «œuvres d'art» au sens moderne du terme. Leurs créations «artistiques» étaient liées à des aspects religieux, rituels, magiques ou



Reconstitution d'une maison lacustre.

sociaux, dont malheureusement nous ne possédons pas les clés. Cela dit, elles sont d'une grande beauté esthétique. Au contraire de l'art gréco-romain, beaucoup plus réaliste, les Celtes aimaient le fantastique, le merveilleux, ils laissaient une large place à leur imagination. Leur figuration est souvent animale: cerfs, sangliers, têtes de taureaux. La figure humaine apparaît aussi: ainsi cette pièce en argent entourée de têtes, qui représentent peut-être les têtes coupées des ennemis, que l'on suspendait en guise de trophées. On verra aussi de magnifiques

torques en or: ce sont de grands anneaux souvent retrouvés dans des dépôts rituels. Les Celtes n'étaient pas isolés du reste du monde. Ils entretenaient d'importantes relations commerciales avec d'autres peuples. Leur art s'est donc aussi inspiré de motifs orientaux ou romains. En résumé, c'est à une belle découverte que nous convie cette exposition temporaire. On en profitera pour faire le tour de la collection permanente, qui nous mène jusqu'au Moyen Âge.

Il ne faut pas manquer de se balader ensuite dans le parc du Laténium, sur les bords du lac

de Neuchâtel. On y verra notamment les reconstitutions de maisons, dont un petit village datant d'il y a 6000 ans. La dendrochronologie nous apprend que les arbres nécessaires à leur construction ont été coupés entre 3810 et 3790 avant notre ère. Une autre maison se réfère au mythe national des soi-disant «lacustres», qui en fait construisaient leurs maisons sur les berges et non dans l'eau. Bâties sur pilotis, celles-ci devaient résister aux crues du lac. Un des rares dolmens de Suisse (c'est-à-dire une sépulture de l'époque néolithique) a été découvert en 1876 entre Auvernier et Colombier et déplacé dans le parc du Laténium. Celui-ci abrite aussi un menhir de 4,5 tonnes de granit érigé il y a plus de 6000 ans. Mais à quoi servait-il? Concernait-il un homme ou un dieu? Le mystère demeure, et c'est aussi cette part de mystère qui nous fascine dans la civilisation celtique.

Après la conquête romaine par Jules César, il y eut un phénomène d'acculturation: les Celtes adoptèrent la langue latine (c'est pourquoi nous parlons le français), l'habitat, le système social et les mœurs du conquérant. Ils conservèrent cependant un certain nombre d'aspects de leur monde disparu, qui se fondirent avec ceux des Romains: ce qu'on appelle la civilisation gallo-romaine. L'exposition permet donc de découvrir un monde méconnu et resté en partie énigmatique. ■

Pierre Jeanneret

«Celtes. Un millénaire d'images», Hauterive (NE), jusqu'au 10 janvier 2021.

## Vidéos verticales contre verticalité du pouvoir

**CINÉMA • A partir d'images brutes, collectées lors de manifestations, David Dufresne propose une passionnante réflexion collective sur l'Etat et l'usage de la violence, avec «Un pays qui se tient sage».**

C'est un film qui pense et fait penser. Un documentaire dont le dispositif même produit du débat, du dissensus, et dont chaque citoyen peut s'emparer pour questionner l'usage que l'Etat fait de la violence dans un pays démocratique. Journaliste et lanceur d'alerte, David Dufresne poursuit, avec *Un pays qui se tient sage*, un travail commencé sur Twitter avec Allô place Beauvau, patient recensement des violences policières, puis avec le roman *Dernières Sommations*, qui livrait, de l'intérieur et en fiction, le point de vue d'un enquêteur indépendant dans un Paris en proie à l'insurrection. C'est à partir d'images brutes collectées dans les manifestations, authentifiées et sourcées, qu'il a conçu ce remarquable documentaire, dont le titre fait référence aux 151 jeunes gens

arrêtés en marge d'une manifestation lycéenne à Mantes-la-Jolie, obligés de rester à genoux, les mains sur la tête, pendant plus de trois heures. «Voilà une classe qui se tient sage» avait dit le policier qui filmait la scène, avec un parfait sentiment d'impunité.

Assis ou debout, le visage presque collé à l'écran, vingt-quatre protagonistes, historiennes, sociologues, juriste, écrivain, policiers, gilets jaunes éborgnés, avocats, confrontent leurs points de vue, souvent antagonistes, deux par deux. On ne sait pas a priori qui parle et on écoute avec la même attention, sans idée préconçue, la parole d'un plombier ou d'une professeuse de droit public, celle d'un général de gendarmerie à la retraite ou d'un chauffeur routier. Certains, comme Mélanie N'Goyé-Gaham, travailleuse

sociale à Amiens, revivent des scènes traumatiques. D'autres, comme Gwendal Leroy, cariste éborgné à Rennes, découvrent ce que sa mémoire avait effacé. Le journaliste Taha Bouhafs pousse dans ses retranchements Benoît Barret, secrétaire national du syndicat Alliance Police nationale, jusqu'à ce qu'il reconnaisse du bout des lèvres que l'attitude de ses collègues est effectivement «choquante».

### Equilibre entre émotion et analyse

Convoquant le sociologue allemand Max Weber («l'Etat détient le monopole de l'usage légitime de la violence»), David Dufresne fait émerger des questions essentielles: «Quel ordre protège les forces de l'ordre?» (Ludvine Bantigny) Que produit l'entrée de l'état d'urgence dans le droit com-

mun? Quelle est la différence entre une stratégie de maintien de l'ordre préventive et une stratégie répressive? La police peut-elle être déconnectée de l'Etat, comme le suggère Anthony Caillé, secrétaire national de la CGT Intérieur? Soucieux de l'équilibre entre émotion et analyse, le film met en évidence le caractère systémique des violences policières, doublées d'une grande violence sociale, dans un pays qui, alors qu'il a été rétrogradé au rang de «démocratie imparfaite» (classement des pays par indice de démocratie), se considère toujours comme la patrie des droits de l'homme.

Diffusées sur grand écran, les images témoins, verticales, deviennent de vraies images de cinéma, au lieu d'un simple flux diffusé par la télévision ou les réseaux sociaux. Un

homme, à terre, le crâne ensanglanté. Un trou dans une joue causé par un tir de LBD, une main arrachée... A Bordeaux, Paris, Marseille, Toulouse, Nantes... ces scènes ont été filmées avec des téléphones portables, l'arme que chaque citoyen a désormais dans sa poche. Comme le relève Michael Frost, rapporteur des Nations unies, dont le travail a été profondément modifié par l'arrivée des smartphones, cette bascule est cruciale: le contre-champ fait irruption dans le débat public, même si, in fine, la verticalité et la force sont toujours du côté du pouvoir et des donneurs d'ordres. ■

Caroline Constant

Paru dans *L'Humanité*

David Dufresne, *Un pays qui se tient sage*, 2020, 1h30  
www.davduf.net

### AGENDA

#### La souveraineté des Etats et le droit international

Samedi 10 octobre, 10-17 heures, Université de Berne, salle 001, Areal vonRoll, Fabrikstrasse 6

Pour réfléchir concrètement à ce que signifie la souveraineté, le colloque s'intéressera aux cas de trois Etats contemporains: Cuba, le Venezuela et la Syrie. Quelles sont les raisons et les formes de l'agression contre ces pays? Quels en sont les effets sur les peuples concernés? Comment les Etats agressés se défendent-ils? Comment penser et faire advenir, dans le monde d'aujourd'hui, les principes du droit international?

Avec les interventions du Dr. Ayssar Midani, Analyste politique et scientifique franco-syrienne, Prof. Alfred de Zayas, Juriste, ancien expert indépendant des Nations Unies pour un ordre international démocratique et équitable (2012-2018), et le seul rapporteur à visiter le Venezuela en 21 ans, M. François Asselineau, Prési-

dent de l'UPR, candidat à l'élection présidentielle française (2017), Prof. Abel Prieto, Président Casa de las Américas, Ministre de la culture de Cuba de 2007 à 2012

Organisation: Association Suisse-Cuba, fondation GIPRI, Alba Suiza

#### «Sur les pavés, la rage!»

Du 15 octobre au 18 décembre, horaires: du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30, Alliance Sud InfoDoc, Av. de Cour 1, Lausanne

Exposition d'affiches d'étudiants graphistes (édhéa) sur le thème de la société civile. A noter le spectacle-vernissage «Les Silencieuses (récit d'un voyage)», mise en scène de Nicolas Raccah et Frédérique Ait-Touatidou, le 15 octobre à 18h30 à la Maison de Quartier Sous-Gare, av. Edouard Dapples 50, Lausanne. Événement gratuit. Inscriptions nécessaires à doc@alliancesud.ch

BORIS JOHNSON VEUT INTERDIRE LA CRITIQUE DU CAPITALISME DANS LES ÉCOLES!



...ET VOICI LE NOUVEL UNIFORME!

MONTA 20

# Un art du terrain devant témoins

**LIVRE • Que restera-t-il du drame des réfugiés et du travail des humanitaires et volontaires en Grèce? Possiblement «Un Archipel des solidarités, Grèce 2017-20», enquête philosophico-photographique cosignée par Christiane Vollaire et Philippe Bazin.**

L'essai interroge par le texte et l'image des réalités souvent dictées par les récits de l'immédiat et un storytelling médiatique. Aller en Grèce dans un travail voulu interrogatif des solidarités et développé entre juillet 2017 et janvier 2020 est pour le tandem Vollaire-Bazin, «un acte philosophique autant qu'esthétique, de solidarité.» Au final, 123 entretiens (réalisés sans enregistrement audio, mais pris en sténo) retenant la parole de 145 personnes. En des lieux multiples: Thessalonique, Athènes, Lesbos, Ikaria, Thessalie, Epire... Les auteurs y soulignent que «les violences économiques de la globalisation poursuivent leur œuvre mortifère sous le couvert de politiques européennes, à l'encontre des migrants en particulier».

## Christiane Vollaire, la pensée arborescente

Pour les dispensaires à Thessalonique, la philosophe dépeint une «solidarité organique» de médecins organisés collectivement en soutien à la principale grève de la faim de migrants exploités dans l'agriculture crétoise, pour leur régularisation. Vollaire met en lumière les lois du profit touchant le système de santé. Et les décisions politiques «criminelles» qui y sont prises sous pression de la Troïka. Est évoquée l'idée de *thanatopolitique* – à la fois résistance au politique par la menace de mort que l'être s'inflige et politique eugénique – chère au philosophe Giorgio Agamben. Elle passe par Nietzsche, Marx et Durkheim pour dire à quel point la division verticale du travail du capitalisme nous vide de toute énergie et désir d'œuvrer en commun, favorisant l'anomie sociale. Une fois comprise, l'approche rhizomique de la philosophe qui, telle une ado accro aux réseaux s'en va glaner et scroller tous azimuts (philosophie, anthropologie, sociologie, histoire, photographie, propos recueillis, fils d'actu) pour densifier les réalités croisées, on se sent mieux.

Usine autogérée de Viome à Thessalonique, mouvement populaire



Makronisos, île de déportation et d'extermination des opposants au régime grec issu de la seconde guerre mondiale, août 2018.

Philippe Bazin

contre l'ouverture d'une mine aurifère à Skouries, associations de soutien aux migrants de Lesbos. Autant d'expériences relatées sur un mode fragmentaire de constellations. Le travail d'enquête impressionne par son ampleur et sa profondeur humaine, historique, épistémologique. D'emblée, il y a un pari audacieux et périlleux. Concilier un rapport factuel et historique autour des solidarités avec des considérations esthétiques, éthiques, narratives et philosophiques. Ainsi sur le passé colonial européen et son présent et le racisme: «nous sommes en quelque

sorte assignés à quitter la place de l'interrogateur pour prendre celui de l'interrogé, de celui qui a à répondre des positions de son propre groupe d'appartenance», relèvent les auteurs.

## A deux sur le terrain

Couple à la vie et au travail, la philosophe de terrain Christiane Vollaire et le photographe Philippe Bazin ont déjà collaboré sur plusieurs ouvrages, dont *Le Milieu de Nulle Part* et *La Radicalisation du Monde*. Ce dernier suit en noir blanc et gros plans les visages de personnes – vieillards,

enfant, faces de nourrissons puis d'aliénés... – dans un contexte institutionnel (l'hôpital, l'hospice, l'école, la prison). L'ensemble de ce vaste projet artistique sur les visages de nos contemporains interroge la présence de l'humain au sein des institutions encadrant notre vie. Par «philosophie de terrain», Christiane Vollaire entend une philosophie en dialogue avec les réalités rencontrées, situées, incarnées. Une philosophie attentive à des réalités loin de celles qui lui seraient traditionnellement attribuées dans son exercice académique.

Pour faire court, son approche serait un mix notamment entre les philosophes engagées sur le champ social (Marielle Macé), l'environnement (Corine Pelluchon) et les récits de voix à base de témoignages du Prix Nobel de littérature, Svetlana Alexievitch. Elle y ajoute la photographie induisant tant une «prise de position» qu'une «prise de vue» immédiate. La photo permet l'élaboration d'une stratégie pour l'engagement dans une lutte, indissociable d'une prise en compte philosophique d'un «terrain». L'image est la traduction sensible de l'entretien, et donc des débats d'idées qui y fonctionnent concrètement.

## Impossibilité de «faire visages»

*Un Archipel des solidarités...* se concentre notamment sur les visages des humanitaires, «où prennent corps ceux qui font vivre ces solidarités». Ce sont des portraits en dialogue et non *per se*. Des portraits de réfugiés, Philippe Bazin en a réalisés. Mais l'homme d'images ramène à son texte, «Ne pas photographier les migrants. Pourquoi?» pour ne pas les dévoiler. Il y reformule les liens connus entre la naissance de la photographie et son utilisation immédiate à des fins de contrôle et de répression policière, judiciaire. Ainsi «la photographie comme preuve introduit les migrants dans le champ du policier, à ce à quoi ils sont dès lors condamnés», lit-on. Singulière manière de réduire, pour certains, l'image du «migrant» à un processus d'identification policière. Pour Vollaire, le migrant n'est pas ramené à un statut de victime écran, mais promu au rang d'«acteur de son histoire». Mais ici par ses seuls mots. L'enquête dessine ainsi un périple en zig-zag entre plusieurs registres narratifs, de pensées et réalités historique. Elle est toutefois épisodiquement exigeante, voire déboussolante dans l'abondance des pistes de réflexions ouvertes. ■

Bertrand Tappolet

*Un Archipel des solidarités, Grèce 2017-20*, Ed. Loco. Exposition au Centre de la Photographie, Genève. Jusqu'au 18 octobre.

# Les camps, expression d'une politique répressive concertée

En écho à l'incendie du camp concentrationnaire de Moria à Lesbos, le 9 septembre, citons Walter Benjamin: «S'effarer que les événements que nous vivons soient encore possibles au XX<sup>e</sup> siècle, c'est marquer un «étonnement» qui n'a rien de philosophique».

**CHRISTIANE VOLLAIRE** Ouvrant l'ouvrage, les paroles du penseur allemand ramènent au statut de l'étonnement si essentiel pour la philosophie. Il est battu en brèche par la nécessité d'avoir une réflexion sur le passé conduisant à ce présent terrible, le rendant inacceptable et surprenant. L'incendie de Moria est à la fois un événement terrible et parfaitement anticipable au vu de ses acteurs insulaires, nationaux et internationaux.

Les événements ostensiblement violents se sont multipliés à Moria (harcèlements et violences sexistes, suicides...). Les acteurs en sont d'abord les personnes en situation de migration souhaitant résister à ce qui les tue. Mais ce sont aussi les insulaires saisis dans cette injonction paradoxale. Souhaiter accueillir. Mais ne voulant pas le faire dans les conditions effroyables que leur imposent l'UE et leur propre gouvernement.

Et les résistances à ces logiques répressives et attentatoires aux droits humains les plus élémentaires?

**CV** Des maires de municipalités en Crète se sont insurgés contre l'érection d'un nouveau camp

d'enfermement de migrants. Ils voulaient accueillir les réfugiés dans leurs villages, les laissant libres. Pour permettre à ces villages semi-abandonnés de revivre. Sur Lesbos, se tient le camp alternatif de Pikpa ouvert en 2012. Il n'est absolument pas représentatif de «l'encampement». Mais autogéré à moindre coût entre la population et les migrants qui participent à son organisation, à la cuisine. Il y règne une magnifique convivialité.

Vivre «encampé» sous un régime répressif et postcolonial avec une volonté de réduire les migrants à un état de semi-esclavage est d'un coût astronomique. Il comprend l'appareil militaire et policier notamment. Les politiques d'encampement empêchent les migrants de se projeter dans un avenir. Ce dernier est la condition même de la vie hors des modes animalisés de la survie.

Sur la responsabilité des autorités grecques dans le désastre humanitaire?

**PHILIPPE BAZIN** A côté du hotspot de Moria, s'est développé un autre camp sauvage à ciel ouvert dans une oliveraie sous des conditions sanitaires également effroyables. Ces dernières sont volontairement organisées, planifiées par les pouvoirs publics. En l'occurrence le gouvernement qui en a la charge, recevant les financements de l'UE à cet effet. Nous avons constaté que la situation ali-

mentaire y était catastrophique, des intermédiaires et militaires s'enrichissant en distribuant aux réfugiés de la nourriture avariée. Physiquement et psychologiquement les migrants sont détruits dans leurs corps. Ceci après une traversée traumatisante et la fuite de conditions de survie qui ne l'étaient pas moins.

## Et l'extrême-droite?

**PB** Largement documentée, harcelant quotidiennement les ONG, l'activisme de l'extrême droite sur place est source de conflits avec migrants et insulaires. Des groupes d'insulaires ont ainsi refusé l'instrumentalisation politique de l'aide que leur proposait l'extrême droite. Cette dernière, bien que très virulente et violemment à l'offensive, n'a pas été traduite en justice sur les îles. Sous couvert de gestion démocratique, les gouvernements européens et l'UE favorisent l'expression des extrémismes de droite. Politiques économiques destructrices, migratoires et policières sont consubstantiellement liées. La brutalisation du politique en Grèce se traduit notamment par le fait que selon le HCR 12'700 personnes dont 4000 enfants ont tenté de fuir l'incendie. Mais ils furent bloqués par l'armée, des résidents en colère et groupes d'extrême droite, empêchant aussi l'accès aux ONG.

**CV** Le responsable administratif du camp de Moria est le Ministère de la défense. Ceci avec une armée qui a été «épuration» lors du second conflit mondial. Ses éléments de gauche furent exterminés par les forces alliées. C'est une armée demeurée d'extrême droite, ayant réalisé le putsch de 1967 mettant en place la dictature des colonels jusqu'en 1974, qui est à la tête du camp de Moria.

## A propos de vos portraits de volontaires et humanitaires

**PB** C'est une volonté de dévoiler, observer l'expression de la pensée sur le visage des gens interviewés par Christiane Vollaire et que se transforme physiquement. Il y a chez eux la conviction de représenter une puissance, une énergie face aux pouvoirs. Ainsi dans la rencontre avec V.I., une biologiste de 56 ans membre de l'équipe de la clinique sociale d'Elliniko (Athènes). Un lieu précaire toujours en butte à l'hostilité d'un Etat conduit depuis 2019 par une droite violente. Saisir son visage de biologiste lorsqu'elle confie: «Je suis venue ici parce que je pense que c'est contre le système le système veut que tous ces gens meurent. Avec le travail que je fais ici, je suis en résistance. C'est pourquoi je vis.» Résister comme on respire. ■

Propos recueillis par BTt